



La section locale 101R d'Unifor conteste la décision de CP Rail de mettre à pied un certain nombre de ses membres

Le mardi 25 novembre 2014, CP Rail a avisé la section locale de sa décision de mettre à pied temporairement 90 de ses membres répartis dans différents lieux de travail à la grandeur du pays sous prétexte de l'évolution de ses besoins opérationnels.

Reductions by Function/Location	
LOCOMOTIVE	
Location	Qty FTEs reduced
Coquitlam	0
Golden	0
Aly th	7
Edmonton	0
Moose Jaw	0
Winnipeg	5
Thunder Bay	0
Toronto	12
St. Luc	5
TOTAL	29
WESTON	
Location	Qty FTEs reduced
Weston	26
TOTAL	26
CAR FIELD LOCATIONS	
Location	Qty FTEs reduced
Coquitlam	1
Golden	2
Aly th	5
Lethbridge	2
Edmonton	0
Moose Jaw	3
Winnipeg	2
Thunder Bay	5
Chapleau (DSA)	4
Toronto	4
Hagey	2
Vaughan	0
St. Luc	5
TOTAL	35

« Nous sommes extrêmement déçus que CP Rail mette à pied des membres d'Unifor qui, dans certains cas, n'étaient qu'à quelques semaines d'être rappelés ou qui venaient d'être embauchés, a affirmé Tom Murphy, président de la section locale 101R. Le moment choisi pour annoncer cette décision érige un autre obstacle dans cette ronde de négociations déjà difficile. »

CP Rail a embauché des sous-traitants à plusieurs endroits pour exécuter le travail de l'unité de négociation. À d'autres endroits, il a chargé les superviseurs, dont un grand nombre ne sont pas des compagnons ou des préposés au service diesel, d'effectuer des tâches dans les ateliers ou sur le terrain, plus précisément les voies sur lesquelles ou autour desquelles nos membres travaillent, ce qui accroît le risque d'incident ou d'accident impliquant du personnel ou de l'équipement.

Dernièrement, CP Rail a rendu publics les résultats de son troisième trimestre, lesquels indiquent que la société continue d'engranger d'énormes profits grâce à l'amélioration de la productivité.

Nous rappelons constamment à l'employeur que nos membres, de véritables cheminots, sont directement à l'origine de son succès.

La section locale 101R met au défi la société de démontrer que les mises à pied récentes découlent d'une « modification de ses activités » (en raison d'un avis au titre de l'article 8), alors qu'elles ont toutes les apparences d'une autre barrière élevée par la société pour faire échouer le processus de négociation.

Nous sommes en train de planifier des réunions d'information au cours desquelles le comité de négociation fera état de l'avancement des négociations. La date et l'heure de ces réunions seront précisées dans un autre numéro de la *Voie ferrée*.

Nous communiquerons régulièrement avec les membres et les représentants élus en atelier. Nous vous demandons de faire fi des rumeurs ou des insinuations et de continuer à appuyer fermement les membres élus de votre comité de négociation.

En toute solidarité,

Comité central de négociation, section locale 101R

BS/sdsepb343